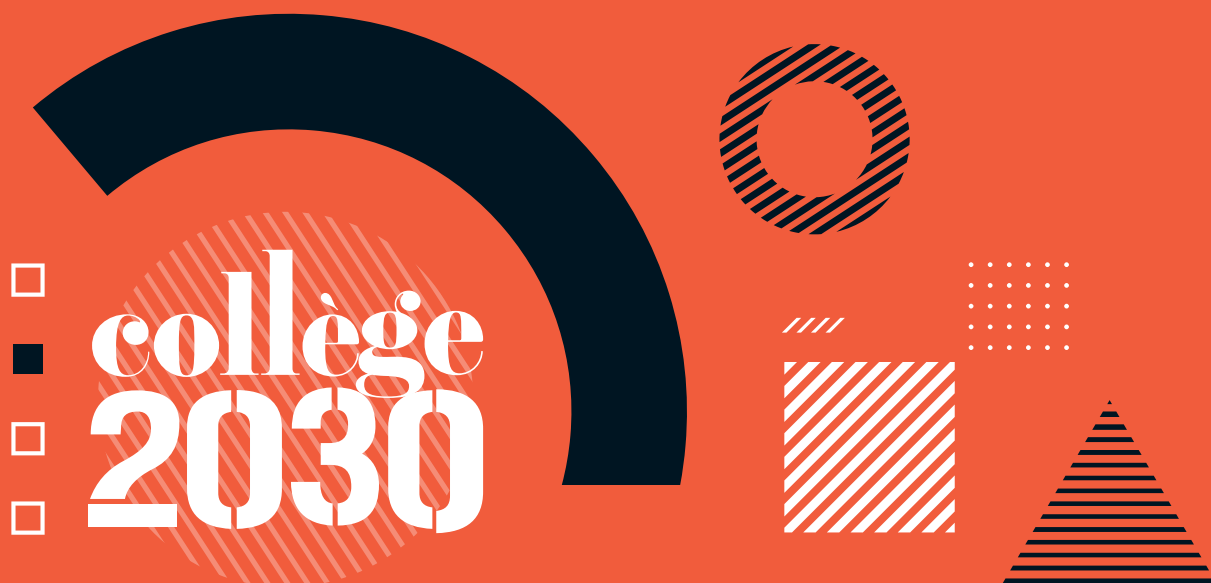


CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



collège
2030

ITINÉRAIRES éducatifs



Construisons ensemble l'avenir des collégiens charentais

ÉDITION 2023-2024

AGENDA 2030

Le Département de la Charente s'engage pour la réussite de l'Agenda 2030 international, programme de développement durable adopté par les États Membres des Nations Unis en septembre 2015. A travers ses dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) il dessine une feuille de route détaillée pour répondre aux urgences sociales, climatiques et écologiques.

Pour relever ces défis, présents et d'avenir, le Département construit son projet territorial Agenda 2030. Il s'agit d'un nouveau cadre de gouvernance permettant de penser la Charente durable d'ici à 2030 et mutualiser les efforts des partenaires, des Charentaises et Charentais pour concrétiser cette vision.

Le Département renforce la prise en compte du référentiel des dix-sept ODD à travers ses compétences et ses politiques de coopération.

Le programme « Itinéraires éducatifs » s'inscrit pleinement dans l'Agenda 2030 et contribue de manière ambitieuse à l'objectif 4 : Éducation de qualité. Ce quatrième objectif vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l'accent sur l'acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable.

Les quatre itinéraires thématiques déclinés dans le programme départemental constituent un véritable levier pour appréhender l'ensemble des ODD, percevoir leur transversalité afin de développer les capacités d'action et de mobilisation des collégiennes et collégiens.





édito

L'égalité des chances, en Charente comme ailleurs, reste un idéal que nous partageons et vers lequel nous tendons, mais que nous n'avons pas encore atteint.

Alors que l'école de la République doit être un sanctuaire, protégé des inégalités sociales du dehors, elle demeure aujourd'hui un buvard, qui les reflète, voire parfois, les accentue.

Le Département s'engage donc à vos côtés, professeurs de l'Éducation nationale, pour proposer aux collégiens charentais des actions d'éducation citoyenne, artistique et culturelle. Ces parcours éducatifs ont vocation à s'inscrire en complémentarité du programme d'enseignement afin d'ouvrir l'horizon de nos jeunes.

En 2023, quatre nouveautés : les chemins de la mémoire, les challenges du cinéma, le stage de 3^e « clés en main » et l'ouverture de la classe à horaires aménagés bande dessinée ! Le Département de la Charente a ainsi pour ambition, avec le soutien de l'Éducation nationale et de la DRAC, de créer un territoire labellisé « 100 % Éducation artistique et culturelle ».

Je vous souhaite une belle année scolaire 2023-2024 !

Philippe Bouty
Président du Département

* Je reprends ici une métaphore utilisée dans un article du Monde du 1^{er} décembre 2006.

mode d'emploi

Le Département prépare activement l'avenir des collégiens charentais. Par la construction d'une offre éducative volontariste, il participe à l'enrichissement de leur parcours d'apprentissage et propose une ouverture sur le monde.

Par l'édition d'un programme unique, les équipes enseignantes ont une vision exhaustive des **actions éducatives départementales construites en lien étroit avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale**, dans le respect des programmes scolaires.

Ces actions éducatives réparties selon quatre itinéraires thématiques, visent à compléter les apprentissages proposés dans le cadre des parcours : Citoyen, Éducation artistique et culturelle Sport-Santé et Avenir. Une fiche pratique présente chacun des dispositifs et précise les conditions financières, les modalités d'inscription, les contacts.

Chaque collège a ainsi la possibilité de bénéficier d'un ou plusieurs dispositifs, mais également d'un **financement départemental pour soutenir les projets éducatifs initiés au sein de son établissement**. Les actions sont attribuées, après concertation avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, dans la limite des capacités d'interventions des structures partenaires – le cas échéant - et des crédits disponibles.

Chaque inscription nécessite de :

- compléter le formulaire et le retourner signé par le chef d'établissement **selon le calendrier spécifique à l'action choisie** ;
- joindre les devis des transporteurs, le cas échéant.

Sans un accord notifié par écrit du Département, le collège ne peut pas considérer comme acquise son inscription à une action ou le financement de son projet éducatif.

LE DÉPARTEMENT FACILITE LES DÉPLACEMENTS

Conscient de la charge importante que représentent les transports dans la mise en œuvre des projets et même si ce poste ne relève plus de sa compétence, le Département octroie une aide annuelle (versement unique en novembre) de 1 000 € aux 23 collèges situés hors agglomérations*.

*Aigre, Baignes-Sainte-Radegonde, Barbezieux-Saint-Hilaire, Blanzac-Porcheresse, Chabanais, Chalais, Champagne-Mouton, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Châteauneuf-sur-Charente, Confolens, Jarnac, La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Montemboeuf, Montmoreau-Saint-Cybard, Rouillac, Roumazières-Loubert, Ruffec, Saint-Amant-de-Boixe, Segonzac, Villebois-Lavalette, Villefagnan.



ITINÉRAIRE « CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT DURABLE »

Découverte de la vie publique et des institutions	p. 8
Séjours éducatifs en France et en Europe	p. 9
Chemins de la Mémoire	p. 10
• Espace Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Charente - CNRD	
• Voyages de Mémoire	
Éducation aux médias et à l'Information : Espace créationS « e-média ».....	p. 12
Challenge énergétique : Cube.S.....	p. 13
Les élèves Charentais au cœur de l'environnement 2023-2024.....	p. 14
Éducation à l'environnement : les plantes et la pollution.....	p. 15

ITINÉRAIRE « ARTISTIQUE ET CULTUREL »

Concours éloquence – La Force de la Parole	p. 17
Un Conteur au Collège	p. 18
SLAM « Les jeunes ont la parole »	p. 19
Collège au Cinéma	p. 20
Challenges du Cinéma.....	p. 21
• Critique de films courts-métrages	
Collège au Spectacle	p. 22
« Pas si classique ! » - Théâtre au Cinéma	p. 23
Expositions itinérantes.....	p. 24
Commissariat d'exposition au Musée de la Bande dessinée	p. 25
Dans les coulisses de l'Histoire.....	p. 26
Actions Hors les murs	p. 27
Collège et Patrimoine	p. 28
Prix ALE – Adolescents Lecteurs Européens	p. 29
Littératures Métisses	p. 30
¼ heure de lectures	p. 31
Jeunes en Librairies	p. 32

ITINÉRAIRE « SPORT ET SANTÉ »

Olympiades culturelles – Terre de Jeux 2024.....	p. 36
Structure mobile d'escalade	p. 37
Prévention routière - « Une route pour tous »	p. 38
Classes découvertes et d'intégration	p. 39



ITINÉRAIRE « AVENIR PROFESSIONNEL »

Challenge culinaire – « Repas gastronomique et citoyen ».....	p. 41
Collège à la ferme	p. 42
Parcours orientation : stages de 3 ^e clés en main	p. 43
• Métiers de l'Image en partenariat avec le Pôle Image Magelis	
• Métiers de l'institution départementale	

SOUTIEN AUX PROJETS ÉDUCATIFS DES COLLÈGES

Projets libres – participation au financement des projets éducatifs	p. 45
Voyages de Mémoire - règlement	p. 46



ITINÉRAIRE CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT DURABLE

Pour une meilleure appréhension de la complexité du monde, l'éducation des collégiens à la citoyenneté et au développement durable se construit à partir d'expériences, d'échanges, de transmissions et d'actions.

SOMMAIRE

p. 8 Découverte de la vie publique et des institutions

p. 9 Séjours éducatifs en France et en Europe

p. 10 Chemins de la Mémoire :

- Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation de la Charente - CNRD
- Voyages de Mémoire

p. 12 Éducation aux médias et à l'Information : Espace créationS « e-média »

p. 13 Challenge énergétique : Cube.S

p. 14 Les élèves Charentais au cœur de l'environnement 2023-2024

p. 15 Éducation à l'environnement : les plantes et la pollution

DÉCOUVERTE DE LA VIE PUBLIQUE ET DES INSTITUTIONS



Naissance du Département : des origines à l'avènement des démocraties

► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Les Archives départementales et les départements ont un point commun : ils sont des enfants de la Révolution française ! Après une visite des coulisses des Archives départementales, les élèves participent à un atelier sur la naissance des départements et de la Charente et mènent, tel un historien, un travail de recherche et d'interprétation sur la base de documents d'archives. L'objectif est de comprendre ce qui a motivé cette nouvelle organisation territoriale, de revenir sur la création de l'institution départementale et d'en mesurer son évolution, de 1790 à aujourd'hui. C'est aussi l'occasion de comprendre comment les Charentais et les Charentaises sont devenus progressivement électeurs et élus.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cet atelier aborde le contexte historique, politique et social dans lequel naît cette nouvelle institution, au lendemain de la Révolution, et retrace l'évolution du mode de désignation des conseillers généraux qui démontre à quel point le chemin vers la démocratie fut semé d'embûches. Enfin, il s'agit de s'intéresser aux missions du Conseil général depuis sa création jusqu'à nos jours. Après l'atelier, une visite du bâtiment des Archives départementales permet aux collégiens de découvrir ce temple de la mémoire collective ainsi que son rôle, ses missions et les métiers qui y sont exercés.

DEROULÉ DU PROJET

- Atelier pédagogique : 1 heure
- Visite commentée des Archives départementales : 1 heure

En option : visite de l'Hôtel du Département sur demande, en fonction des disponibilités

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Éducation civique / Histoire-Géographie

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : réservation auprès des médiateurs des Archives départementales.

Délai de prévenance de 2 mois pour l'option de visite de l'Hôtel du Département

Modalités de financement : Gratuit - pas de prise en charge des transports par le Département

Contact : 05 16 09 61 48/ 05 16 09 61 16 – Service éducatif des Archives départementales de la Charente

Calendrier : année scolaire

SÉJOURS ÉDUCATIFS EN FRANCE ET EN EUROPE



► Niveaux concernés : 5^e à la 3^e

Le séjour éducatif est une expérience collective unique qui offre aux élèves une approche différente de l'apprentissage. La découverte d'un environnement nouveau, d'une culture ou d'une langue étrangère, encourage l'autonomie et la confiance en soi.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le séjour éducatif se comprend en dehors de la Charente et doit répondre aux critères suivants :

- durer au minimum de 1 à 3 jours pour les séjours en France et de 3 à 5 jours pour les séjours en Europe ou en Région ultrapériphérique (RUP = Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Martin, Açores, Madère, Iles Canaries) ;
- concerner au moins 15 élèves pour les séjours en France métropolitaine et au moins 8 élèves pour les séjours en Europe ou dans RUP - possibilité de groupement d'établissements pour un voyage (partage de la subvention).

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action

- le projet pédagogique, élaboré en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et son budget prévisionnel devront être adoptés par le Conseil d'Administration du collège et la demande de subvention visée par le Chef d'établissement ;
- le séjour est réservé auprès d'un organisme agréé.

La date limite de dépôt du formulaire est fixée au 15 décembre 2023.

Modalités de financement :

- aide forfaitaire d'un montant de 80 €/élève pour un séjour en France métropolitaine et de 200 €/élève pour un séjour en Europe (dans la limite de 60 élèves/collège) ;
- maximum de 2 séjours subventionnés par établissement et par année scolaire pour un montant plafonné à 8 000 €/collège ;
- autofinancement obligatoire du collège : minimum de 15 % du budget global.

A noter : les aides seront attribuées sous réserve du vote par l'Assemblée Départementale en février 2024 dans la limite de l'enveloppe financière allouée.

Le versement de l'aide sera effectué en deux temps :

- acompte de 80 % à la notification par courrier de l'obtention du financement départemental ;
- solde versé sur justificatif (factures acquittées et liste des élèves).

Les séjours validés mais non effectués feront l'objet d'un titre de recettes.

Contact : 05 16 09 68 33 - Direction Éducation Jeunesse et Enseignement supérieur

Calendrier : février à juin 2024

CHEMINS DE LA MÉMOIRE

ESPACE MÉMORIEL DE LA CHARENTE



Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation de la Charente

► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Le Département de la Charente a aménagé un espace scénographique et pédagogique dédié à la Seconde Guerre mondiale, à la Déportation et aux temps forts de la Résistance en Charente.

Sa vocation est de transmettre le SAVOIR et la MÉMOIRE, de renforcer la compréhension des élèves sur l'évolution du monde contemporain.

La visite se développe autour de six espaces abordant les thématiques clefs de cette période d'un point de vue local et national : la « Marche vers la guerre », « l'Occupation », « la Répression », « la Résistance », « la Déportation » et « la Libération ».

Les élèves appréhendent chaque thème au sein de modules autonomes dans lesquels sont mis en scène des documents, des objets originaux, des films d'archives et des témoignages, les rapprochant ainsi de la réalité des faits.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Visite de l'Espace mémoriel à l'aide d'un livret de découverte et en présence d'un médiateur, l'élève aborde les différents modules thématiques en suivant un parcours chronologique. La richesse des collections et la diversité des documents permettent une immersion au cœur de la Seconde Guerre mondiale tout en facilitant l'analyse et la compréhension des événements historiques par les jeunes publics.
- Préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation par la mise à disposition de ressources pédagogiques et l'inscription complémentaire au nouveau dispositif « Voyages de Mémoire » (p.11).

Ce concours, organisé par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et les associations de mémoire, a pour objectif de perpétuer la mémoire en se fondant sur les programmes historiques et civiques enseignés. Le thème pour l'année scolaire 2023-2024 est « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Éducation civique / Histoire-Géographie

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service

Modalités de financement : GRATUIT - Pas de prise en charge des transports par le Département

Contact : 05 16 09 68 24 – Direction Patrimoine historique et Tourisme

Calendrier : année scolaire



► Niveau concerné : 3^e

Le Département de la Charente veille à encourager les jeunes Charentais à se construire une conscience citoyenne en offrant aux collégiens la possibilité de visiter, dans un cadre pédagogique, un lieu de mémoire.

Le voyage sur un site emblématique local, régional, national ou européen est un événement marquant pour les jeunes qui y participent. Point de départ ou au contraire aboutissement d'un travail pédagogique conçu par les équipes enseignantes, l'objectif est de guider chaque élève dans une démarche mémorielle et citoyenne.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le dispositif « Voyage de Mémoire » a pour vocation d'apporter un soutien financier aux collèges dont le projet pédagogique axé sur le « devoir de mémoire » est construit dans l'interdisciplinarité et repose sur un programme comprenant :

- visite d'un site mémoriel régional (1 journée maximum), national (1 nuitée maximum) ou européen (4 nuitées maximum) ;
- rencontre avec des témoins ou spécialistes ;
- participation à des cérémonies patriotiques ;
- production et valorisation des travaux des collégiens qui pourront prendre la forme d'une création numérique (vidéo/audio), d'une exposition, d'un recueil,...

La présentation du projet s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

- développer les connaissances et favoriser l'ouverture sociale, historique et culturelle des collégiens ;
- sensibiliser les collégiens aux conflits contemporains générés par la haine et le refus de la différence ;
- sensibiliser les collégiens au patrimoine culturel et historique du territoire national et européen.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Éducation civique / Histoire-Géographie

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : pièces à fournir au plus tard le **15 décembre 2023**

- le projet pédagogique et son budget prévisionnel incluant hébergement, transport et entrée des sites, devront être adoptés par le Conseil d'Administration du collège ;
- la demande de subvention visée par le Chef d'établissement ;
- le devis du séjour réservé auprès d'un organisme agréé.

Modalités de financement : règlement 2023-2024 page 46

Contact : 05 16 09 68 33 - Direction Éducation Jeunesse et Enseignement supérieur

Calendrier : février à juin 2024

ESPACE CRÉATIONS « E-MÉDIA »

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Dans un espace ressource équipé d'outils numériques dédiés à la création vidéo et audio, les élèves sont formés pour concevoir et réaliser des contenus à des fins de reportages, de podcasts ou encore de courts métrages. Au sein de ce véritable Fab'Lab pédagogique, les élèves sont ainsi sensibilisés à développer un esprit critique pour comprendre les mécanismes de l'information.



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- identification d'un lieu dédié au sein de l'établissement, accompagnement du Département à l'agencement de la salle par l'intervention d'un designer d'espace (conception des plans, réalisation des visuels en 3D,...) et participation au financement du mobilier spécifique ;
- coordination : mise en place d'un comité de pilotage resserré composé du chef d'établissement, des enseignants volontaires, RUPN, ATP, documentalistes,... qui assure le suivi des projets et l'articulation avec les partenaires extérieurs (formateurs, actions communes avec des établissements scolaires, culturels, centres sociaux,...) ;
- formations : identifier les besoins et les intervenants possibles pour les cycles de formation élèves et les cycles enseignants.

NOUVEAU

Cette année, un partenariat s'est noué avec un producteur de films dont une partie de l'activité se déroule en Charente. Il sera ainsi possible d'accéder aux coulisses des tournages réalisés sur le territoire, de rencontrer des réalisateurs, des preneurs de sons, des techniciens spécialisés dans la création de décors et bien entendu des acteurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : envoi du formulaire au plus tard **le 15 septembre 2023**

Modalités de financement : l'acquisition des équipements nécessaires à la réalisation du projet sera financée en intégralité par le Département de la Charente. Les dépenses éligibles correspondent :

- aux équipements numériques nécessaires à la captation sons et images, au montage, à l'éditorialisation,... (tablettes, caméras, micros, casques audio, Pc portables, logiciels de traitement vidéos,...) ;
- aux mobiliers nécessaires au fonctionnement de l'espace ;
- aux formations par des intervenants extérieurs (devis à fournir).

Contact : 05 16 09 68 33 - Direction Éducation Jeunesse et Enseignement supérieur

Calendrier : année scolaire



► Niveaux concernés : 6^e à 3^e / éco-délégués

La réduction des consommations énergétiques est un effort collectif nécessaire pour atteindre l'objectif d'une planète soutenable d'ici à 2030. Le challenge énergétique Cube.S est un véritable levier d'action pour encourager les établissements scolaires à s'engager dans la transition énergétique et climatique, tout en formant les citoyens de demain.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cube.S crée un cadre de coopération qui permet d'impliquer l'ensemble des usagers de la communauté éducative : élèves, professeurs, personnel administratif et gestionnaires, agents techniques (ATTEE),... dans la diminution des consommations d'énergie.

Les collèges inscrits dans le challenge bénéficient de prestations de formation (webinaires), de ressources pédagogiques, d'ateliers de sensibilisation, de kits de matériels et de réunions collectives (4 par an) pour renforcer les actions initiées au sein de l'établissement.

Descriptif complet à télécharger sur : <https://www.cube-s.org/retours-dexperience-du-challenge-cube-s/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dépôt du formulaire fixé au **15 septembre 2023**

Modalités de financement : le Département prend en charge le coût de l'inscription, soit 1 000 € par collège dans la limite de 5 collèges.

Contacts :

- Informations pédagogiques Cube.S : cube.s@ifpeb.fr ou 01 85 76 51 21
- Informations administratives : 05 16 09 75 62 - Direction Éducation et Enseignement supérieur

Calendrier de l'action : année scolaire

LES ÉLÈVES CHARENTAIS AU CŒUR DE L'ENVIRONNEMENT



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e / éco-délégués

Le Département encourage la sensibilisation de tous les publics, en soutenant des actions, animations ou manifestations concourant à l'éducation à l'environnement et à la diffusion de la culture du développement durable.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'appel à projets « les élèves charentais au cœur de l'environnement » soutient les collèges désireux de développer des actions de sensibilisation auprès des élèves dans les domaines suivants :

- la protection de la biodiversité ;
- la préservation de l'eau et des zones humides ;
- le développement durable ;
- les trames vertes et l'arbre.

Retrouvez le règlement et les critères d'éligibilités sur le site www.lacharente.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dépôt **avant le 15 novembre 2023** d'une demande d'aide sur www.lacharente.fr dans la rubrique « Vos besoins/en-tant-qu'établissement-publics »

Modalités de financement : une part d'autofinancement au minimum égale à 20 % est attendue (cf. règlement en ligne).

Contacts :

- Informations administratives : 05 15 09 60 94 – Service Environnement, Agriculture et aménagement foncier
- Informations pédagogiques : 06 11 25 10 29 – J.C Hortolan - DSDEN

Calendrier : année scolaire

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : LES PLANTES ET LA POLLUTION



► Niveaux concernés : 4^e et 3^e / éco-délégués

Mieux connaître l'environnement est essentiel pour appréhender la responsabilité humaine et le nécessaire engagement individuel et collectif à sa préservation. L'eau et les sols sont les éléments indispensables à la survie de l'homme. La dépollution par les végétaux est une technique émergente basée sur l'interaction de certaines plantes avec les sols et les micro-organismes.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les objectifs de cette action sont de :

- Comprendre la notion de pollution.
- Identifier les relations entre le sol, l'eau, les plantes et les êtres vivants.
- Prendre conscience que l'humain façonne son environnement et que cela a des impacts.

DEROULÉ DU PROJET

- 1^{ère} séquence en classe : travail d'écriture d'articles à partir de documents fournis
- 2^{ème} séquence sur site : enquête et découverte des abords puis du site, mise en relation avec les productions écrites et réalité rétablie
- 3^{ème} séquence en classe : expérience du céleri sur quelques jours
- 4^{ème} séquence sur site : 2 ateliers sur la partie végétalisée et dans le laboratoire mobile

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Physique-Chimie, Langues, Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Sciences de la Vie et de la Terre

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action

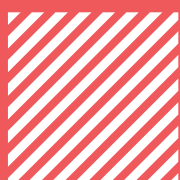
Modalités de financement : GRATUIT, pas de prise en charge des transports par le Département.

Contact : 05 16 09 51 51 - site.durandeau@lacharente.fr - Direction du Patrimoine Foncier

Calendrier : novembre 2023 à mai 2024



ITINÉRAIRE ARTISTIQUE ET CULTUREL



L'accès à un parcours d'éducation artistique et culturelle est un des vecteurs de réussite scolaire. Il assure le développement personnel et social des élèves en agissant sur l'estime et la confiance en soi, l'ouverture au monde, la pensée créative et l'esprit citoyen, la relation aux autres et la gestion des émotions,...

SOMMAIRE

- p.17 Concours éloquence – La Force de la Parole
- p.18 Un Conteur au Collège
- p.19 SLAM « Les jeunes ont la parole »
- p.20 Collège au Cinéma
- p.21 Challenges du Cinéma
 - Critique de films courts-métrages
- p.22 Collège au Spectacle
- p.23 « Pas si classique ! » - Théâtre au Cinéma
- p. 24 Expositions itinérantes
- p.25 Commissariat d'exposition au Musée de la Bande dessinée
- p.26 Dans les coulisses de l'Histoire
- p.27 Actions Hors les murs
- p.28 Collège et Patrimoine
- p.29 Prix ALE – Adolescents Lecteurs Européens
- p.30 Littératures Métisses
- p.31 ¼ heure de lecture
- p.32 Jeunes en Librairie

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

LA FORCE DE LA PAROLE



► Niveau concerné : 4^e

Éloquent ! on ne l'est pas encore ; sans la beauté de l'expression, sans la vivacité et la lumière des figures, sans le nombre et l'harmonie de la phrase, sans l'élocution, en un mot, il n'y a pas d'éloquence. Cicéron.

Les services départementaux de l'Education nationale, le Département de la Charente et leurs partenaires : l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite, la Société des membres de la Légion d'Honneur, l'Institut François Mitterrand et la MGEN, souhaitent reconduire pour l'année scolaire 2023/2024 le Concours d'Éloquence à destination des élèves de 4^e.



DESRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette initiative est d'amener les élèves à développer la confiance en soi à travers l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du débat citoyen.

Le concours se déroule en 3 temps :

- 1^{ère} étape (décembre 2023) : organisation d'un concours interne à l'établissement afin de sélectionner un lauréat à présenter en demi-finale ;
- 2^{ème} étape (mars 2024) : demi-finale au sein des six réseaux ECLORE pour désigner un lauréat par réseau à présenter en finale ;
- 3^{ème} étape (juin 2024) : finale.

Les thèmes pour chacune des étapes seront transmis à l'inscription.

En complément des formations proposées par les Services de l'Éducation nationale aux enseignants engagés dans le concours, le Département accompagne l'apprentissage des collégiens par :

- la mise à disposition de ressources en ligne à l'attention des enseignants
- le soutien en présentiel des 6 collégiens finalistes par un intervenant professionnel, à raison de 10h par établissement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : envoi du formulaire au plus tard le **15 septembre 2023**

Contact : 05 17 84 01 30 – Anne François – Direction des Services Départementaux de la Charente / 05 16 09 68 33 – Direction Éducation Jeunesse Enseignement supérieur

Calendrier : année scolaire



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente



► Niveau concerné : 6^e

La Médiathèque départementale (MD16) souhaite développer une offre d'animation à destination des collèges charentais. Ce prolongement du festival Au Fil du Conte au sein des établissements scolaires vise à promouvoir les valeurs du conte. Il se présente comme un complément au programme de français. La MD16 a pour mission de lutter contre l'illettrisme, amener les plus jeunes vers la lecture et les sensibiliser à la culture et à l'art, tout en proposant une réponse à la crise sanitaire et à ses conséquences.

La MD16 propose une offre d'animations culturelles où différents arts doivent interagir, et ce dans des objectifs précis que sont :

- La lutte contre l'illettrisme : l'art devient une passerelle vers la lecture et l'écriture,
- La stimulation : l'art donne matière à réflexion et est un outil de développement de l'imaginaire,
- L'incitation : l'art est un biais de motivation et d'implication dans des projets culturels.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les actions mises en place pour ce projet seront tripartites, avec d'une part l'intervention du ou de la conteur (se) sélectionné(e), du ou de la professeur(e)-documentaliste et de la MD16.

Conteur.se

- Spectacle proposé aux enfants en introduction aux séances qu'ils vont effectuer ensemble,
- Temps de racontées pour immerger les élèves dans l'univers du conte par une expérience orale de la littérature,
- Temps d'échanges avec les élèves.

Professeur(e)

- Écriture d'un conte inédit en classe pour stimuler l'imaginaire des élèves et développer leur créativité,
- Réécriture d'un conte pour déconstruire les procédés narratifs et avoir une expérience guidée de l'écriture,
- Écriture d'une histoire à partir d'une figure de monstre existant dans la littérature et plus largement les arts.

Production et restitution

- Spectacle de fin d'année autour d'une œuvre au programme et choisie en classe (réécrite ou non) pour finaliser un projet de groupe et tisser des liens avec les membres de la classe,
- Offrir à chaque élève le livre qu'il aura imaginé, écrit et dessiné en classe, pour matérialiser l'objet de sa création.
- Amener à la lecture en faisant découvrir la bibliothèque comme lieu de l'activité culturelle et éducative.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact direct avec le service responsable de l'action **dès septembre 2023**

Modalités de financement : cofinancement des rencontres d'auteurs au sein des établissements.

Contacts : Jeanne Debet - jdebet@lacharente.fr,
Sophie Dumas - sdumas@lacharente.fr

Médiathèque départementale

Calendrier : janvier à juin 2024



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

L'objectif est de permettre aux collégiens de travailler la prise de parole et l'éloquence, la poésie et l'écriture par une pratique contemporaine artistique proche d'eux : le slam.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'idée de ce projet est de proposer trois cycles de 2h dans deux à trois classes de dix établissements différents, animés par l'artiste poitevin Maël Marqueteau alias Onizuka. L'artiste fait travailler les élèves autour de la poésie et du slam.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec la DSDEN

Modalités de financement : GRATUIT - frais pris intégralement en charge par le Département

Contacts : DSDEN - Caroline ROBIN /Nathalie Galloux - ngalloux@lacharente.fr – Service Évènements culturels
Département : Nathalie Galloux - ngalloux@lacharente.fr

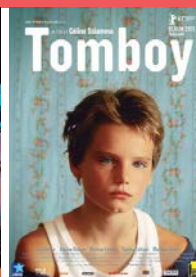
Calendrier : dépôt des candidatures fixé à début septembre sachant qu'un appel à candidatures auprès des établissements scolaires est lancé en juin 2023 pour retenir les collèges participants. L'action se déroule ensuite en session à l'automne 2023 en fonction des disponibilités de l'artiste.



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Cette action a pour ambition de former le goût et susciter la curiosité des élèves, décrypter les images par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine, notamment en version originale

Ainsi, au fil des projections, les élèves se constituent les bases d'une culture cinématographique et bénéficient d'une éducation à l'image.



▲ Sélection pour les 6^e et 5^e



▲ Sélection pour les 4^e et 3^e

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Collège au cinéma propose aux collégiens (6^e/5^e et 4^e/3^e) de découvrir trois œuvres cinématographiques par an, lors de projections dédiées dans les salles de cinéma. Une première sélection de 3 films s'adresse aux niveaux 6^e / 5^e et la seconde aux 4^e / 3^e.

Les films sont choisis par le comité de pilotage départemental. Celui-ci procède à sa propre sélection de films - pour l'année scolaire suivante - à partir de la liste nationale CNC.

Les 3 films sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Films de patrimoine reconnus comme des classiques du cinéma ;
- Films présentant, outre leur intérêt cinématographique, une ouverture vers d'autres cultures ;
- Films montrant la diversité des styles, des genres et des cinématographies nationales.
- Films provenant de cinématographies étrangères sont présentés aux élèves en version originale sous-titrée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec la DSDEN

Le dépôt des candidatures est fixé en septembre/octobre 2023

Modalités de financement : le Département prend en charge 1 € par place et par trimestre (place facturée 2,50€ /élève /film) et le coût des transports des collégiens vers les cinémas (remboursement sur factures acquittées).

Contacts : DSDEN / Département (Nathalie GALLOW : ngallow@lacharente.fr / Florence REVEAU : freveau@lacharente.fr)

Calendrier : une projection par trimestre avec des pré-visionnements des films (au cas par cas) figurant à la programmation dès septembre et octobre, pour les enseignants, et accompagnés par des temps de rencontres avec des professionnel(le)s du cinéma.

COMETT - Critique de films court-métrages

COMETTFESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM COURT
D'ANGOULÊME

► Niveaux concernés : 4^e et 3^e

Développer les capacités de l'esprit critique des élèves est l'ambition de ce nouveau dispositif initié par le Département en partenariat avec la plateforme numérique d'éducation artistique au cinéma : COMETT courts-métrages et territoires. Cette plateforme labélisée par l'Éducation nationale, apporte aux enseignants des outils concrets pour aborder la question du cinéma en s'appuyant sur des courts métrages, dont le format s'adapte mieux à l'heure de classe, avec des vidéos d'analyses de séquences mais aussi des objets concrets issus du film : scénario, plan de travail, feuilles de service, découpage, photos de tournage...



DESCRIPTIF DE L'ACTION

A partir de l'étude de courts-métrages et notamment d'une sélection de films réalisés en Charente, il s'agit de développer l'esprit critique des collégiens, de les initier à l'analyse filmique, au décryptage des images, des dialogues, des scénarios et bande-son.

DEROULÉ DU PROJET

Au cours du 1^{er} trimestre, les enseignants porteurs du projet ont accès à la plateforme COMETT et aux ressources en ligne permettant d'initier le travail avec les élèves.

Au cours du 2nd trimestre, les collégiens engagés dans le dispositif bénéficieront de rencontres avec des professionnels et d'un accompagnement à l'écriture critique. Les élèves se déplaceront en salle pour assister à des projections de courts-métrages dans le cadre du Festival international du Film Court d'Angoulême (FIFCA) programmé du 6 au 10 mars 2024.

Au cours du dernier trimestre, les collégiens pourront concourir dans deux catégories : individuelle et/ou en groupe.

La proclamation des résultats est programmée en juin 2024. Les collégiens et leur classe seront invités à présenter leur travail devant un jury composé de représentants du Département, de l'Éducation nationale, de COMETT, du FIFCA et des différents partenaires.

Le règlement du challenge sera envoyé à la validation de l'inscription.

ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Français, Éducation civique et morale, Éducation musicale

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : envoi du formulaire au plus tard le **15 septembre 2023**

Modalités de financement : prise en charge des transports par le Département dans la limite d'un forfait de 250€ pour un aller-retour

Contacts : 05 16 09 68 33 – Direction Éducation Enseignement supérieur

Calendrier : novembre à juin



► Niveaux concernés : 6^e - SEGPA

L'éducation du spectateur et le renouvellement des publics passent avant tout par la jeunesse. Et cela s'apprend dès le plus jeune âge. En s'adressant à l'ensemble d'une classe d'âge (6^e), **Collège au spectacle** participe à cette ambition.

Ainsi, presque 4 000 élèves découvrent chaque année un spectacle dans l'une des 7 structures culturelles du département : Théâtre d'Angoulême, La Canopée à Ruffec, le 27 à Rouillac, l'Avant-Scène à Cognac, Les Carmes à La Rochefoucauld, le Château à Barbezieux et l'Arc-en-Ciel à Chalais.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les spectacles sont choisis par un comité de pilotage et adaptés à l'âge des élèves. Ils abordent toutes les formes du spectacle vivant : théâtre, danse, arts du cirque, musique...

Les élèves assistent au spectacle dans un théâtre équipé, proche de l'établissement, et rencontrent un artiste dans leur classe (durée 1h) avant ou après la sortie, pour une médiation sur le thème propre à la forme de spectacle proposée (cirque, danse hip-hop, théâtre...).

Pour 2023/2024, le spectacle choisi est « Il a beaucoup souffert Lucifer » de la Compagnie Si Sensible sur le thème du harcèlement scolaire mais abordé de façon décalée. Ce titre donne le ton de la pièce : elle va évoquer quelque chose de grave, de triste mais elle va aussi faire un pied de nez à cette situation, prendre du recul pour pouvoir finalement en analyser tous les paramètres et tous les mécanismes. Ce spectacle sera accompagné de médiations en classe.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dès septembre prise de contact directe avec la DSDEN – clôture des inscriptions avant le 20 octobre 2023. Les établissements sont informés par courrier du conseil départemental des heures et lieux de représentation pour les élèves. Les salles de spectacle partenaires du dispositif organisent en lien avec les établissements, l'accueil des artistes au collège et les médiations avec les élèves dans les classes.

Modalités de financement : GRATUIT – frais pris intégralement en charge par le Département (médiations/ spectacles/ transports) *

Contacts : DSDEN - Caroline ROBIN/Anne FRANCOIS /Département - Nathalie GALLOUX : ngalloux@lacharente.fr / Florence REVEAU : freveau@lacharente.fr

Calendrier : Printemps 2024 (médiation et spectacle)

« PAS SI CLASSIQUE ! » THÉÂTRE AU CINÉMA

► Niveaux concernés : 5^e et 4^e en priorité

Approcher les grandes œuvres dites du « répertoire » de façon inédite, voilà l'objectif de l'action « Pas si classique ! ». La Comédie Française et Pathé se sont donnés rendez-vous au cinéma pour faire (re)découvrir les grands classiques du théâtre sur grand écran par des captations au plus près des comédiens de la Comédie Française.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les œuvres proposées sont choisies par un comité de pilotage (Cinépassion 16/ Département) et adaptées à l'âge des élèves.

Les élèves assistent à la projection de l'œuvre choisie par leur enseignant dans une salle de cinéma équipée et partenaire de l'action, proche de l'établissement. Les ressources pédagogiques utilisables en classe sont librement téléchargeables sur le site de Pathé, assorties d'extraits vidéos :

<https://www.pathelive.com/education>

Les techniques de captation de Pathé Live ! sont téléchargeables sur le site suivant :

<https://www.pathelive.com>

Pour 2023/2024, l'œuvre centrale choisie sera Les Fourberies de Scapin – Molière. Mais toutes les œuvres disponibles sur Pathé Comédie française sont ouvertes à la réservation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec la coordinatrice de l'action Aurélie DELAGE – Cinéma Mégarama : aurelie.cinescop.megarama@gmail.com (copie à Nathalie Galloux - ngalloux@lacharente.fr ou Nathalie Sicot - nsicot@lacharente.fr)

Modalités de financement : l'inscription des collégiens est offerte par le Département. Les transports des bus des collégiens vers le cinéma partenaire le plus proche de l'établissement sont remboursés par le Département.

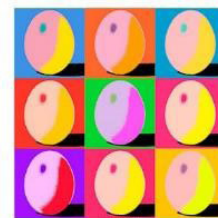
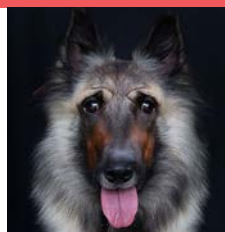
Contacts : Aurélie DELAGE – Cinéma Mégarama aurelie.cinescop.megarama@gmail.com (copie à Nathalie Galloux - ngalloux@lacharente.fr ou Nathalie Sicot - nsicot@lacharente.fr)

Calendrier : année scolaire (en fonction des calendriers des salles de cinéma et du budget alloué par le Département)



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Pour favoriser la rencontre sensible et réfléchie avec des œuvres d'artistes, l'accueil d'une exposition dans l'établissement est un dispositif complémentaire à des visites des musées et des structures culturelles du territoire. Accessibles à tous les élèves, les expositions présentées concourent à la formation de l'esprit critique des élèves. Ils se confrontent à d'autres points de vue et à la diversité.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mise à disposition d'expositions accessibles à tous les élèves pendant 15 jours dans l'établissement (salle arts plastiques ou CDI) assortie de 5h de médiation dans l'établissement assurées par l'association Émoi Photographique.

« **Détournements génétiques** » d'Alain Gillet qui est une réflexion décalée sur l'éthique, la génétique, la bientraitance animale, la protection de l'environnement.

« **S'il vous plaît... dessine-moi un œuf** » d'Amaral et Barthes qui est une réinterprétation des artistes majeurs afin que les élèves approchent les styles spécifiques des grands artistes tels que Botticelli, Magritte, Warhol, Soulages, Buren...

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action

Modalités de financement : GRATUIT – frais pris intégralement en charge par le Département (installation, prêt, médiations).

Contact : Nathalie Galloux - ngalloux@lacharente.fr ou Nathalie Sicot - nsicot@lacharente.fr - Service Événements culturels

Calendrier : année scolaire (en fonction du calendrier de circulation des expositions et des disponibilités de la médiatrice)

COMMISSARIAT D'EXPOSITION AU MUSÉE DE LA BANDE DESSINÉE

INITIATIVE
2023



► Niveaux concernés : 4^e et 3^e

La Cité de la BD propose une initiation au commissariat d'exposition pour les collégiens. En s'appuyant sur les collections du musée ainsi que sur son fonds patrimonial, les élèves pourront choisir de multiples productions autour d'une thématique leur permettant de construire une exposition en accord avec leurs centres d'intérêt et leurs aspirations.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Afin d'accompagner les collégiens dans cette réalisation, la CIBDI s'engage à proposer des rencontres avec des professionnels, comme la conservatrice du musée ainsi qu'un commissaire d'exposition. Ces rencontres permettront de sensibiliser les élèves à la conservation du patrimoine tout en leur donnant les clés pour leur expérimentation de mise en œuvre d'une exposition.

Une fois le cadre et les différents savoir-faire entourant le commissariat d'exposition présentés aux élèves, la pratique de ceux-ci permettra de mieux les assimiler. Comprendre l'intérêt et le fonctionnement d'une scénographie leur permettra de travailler la notion de l'espace, de la gestion de celui-ci ainsi que l'anticipation de la circulation du public. Il sera aussi question d'identifier et de donner à voir les œuvres confrontant les élèves aux questions de signalétique et à l'élaboration de cartels rendant l'exposition et les œuvres lisibles et identifiables.

Il faudra ainsi allier ces différents éléments pratiques afin de composer une narration permettant d'apprécier l'exposition comme un espace vivant et cohérent.

Le travail sera accompagné et encadré par le personnel de la cité, tout en pensant à une restitution au collège afin d'amener l'exposition dans un environnement que l'élève connaît et maîtrise pour plus de facilité et d'efficacité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : réservation auprès du Musée de la Bande dessinée à Angoulême

Modalités de financement : GRATUIT – frais pris intégralement en charge par le Département (intervention-déplacement)

Contacts : 05 45 38 65 65 - mediationculturelle@citebd.org

Calendrier : année scolaire



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Assister à un atelier des Archives départementales, c'est s'éduquer au patrimoine, développer son esprit critique, se former en tant que citoyen par l'étude des archives, traces du passé. C'est aussi l'occasion d'apprécier l'aspect matériel des documents et la magie de toucher l'Histoire du bout des doigts, en laissant son imagination faire le reste.

L'offre du service éducatif permet de compléter l'enseignement de l'Histoire dispensé dans les établissements scolaires et d'acquérir les clés de lecture des documents patrimoniaux conservés aux Archives départementales.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accueillis par les médiateurs culturels, les élèves réalisent une recherche documentaire en s'appropriant les méthodes de l'historien et travaillent à partir de documents originaux.

Ensuite, les collégiens sont invités à visiter les coulisses des Archives départementales. La visite est aussi l'occasion de découvrir le rôle et les missions de cette institution, mais également d'aborder les différents métiers composant la chaîne archivistique.

Le détail des 8 ateliers pédagogiques, de la Préhistoire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, est à retrouver sur le site internet des archives départementales de la Charente : archives.lacharente.fr, rubrique Découvrir et Apprendre / Service éducatif.

DÉROULÉ DE L'ACTION

- Atelier pédagogique : 1 heure
- Visite commentée des Archives départementales : 1 heure

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : réservation auprès des médiateurs des Archives départementales

Modalités de financement : GRATUIT - frais pris intégralement en charge par le Département si la demande est déposée dans le cadre du dispositif « Collège et Patrimoine » (p.28)

Contacts : Service éducatif des Archives départementales de la Charente
archives16-service-educatif@lacharente.fr, 05 16 09 61 48/05 16 09 61 16

Calendrier : année scolaire / appel à candidature « Collège et Patrimoine » (clos pour 2023-2024)



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Les Archives départementales s'attachent à proposer des contenus sous des formes propices à éveiller la curiosité, donner le goût de l'histoire et provoquer des émotions. On découvre ainsi l'archive comme matériau de l'histoire mais aussi pour son pouvoir narratif et sa faculté à susciter l'imagination.

Pluridisciplinaires, les actions hors-les-murs des Archives départementales sont à la croisée du français, des sciences de la vie et de la terre, de l'histoire, de la musique et des arts plastiques. Ils promeuvent une approche ludique et pédagogique pour développer l'esprit critique et participer à l'éducation citoyenne de l'élève à travers l'étude et l'analyse de documents d'archives.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **CRÉATION D'UNE BANDE DESSINÉE À PARTIR D'UN FAIT REEL**: proposé en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI), le projet Création d'une bande dessinée à partir d'un fait réel ambitionne de mettre en image un fait réel, Le drame de La Rochette, dernière attaque connue du loup sur l'homme en Charente, le 5 octobre 1874.
- **CONFÉRENCE MUSICALE - LA CHARENTE EN 14**: initiée à l'occasion du cycle commémoratif du Centenaire de la Grande Guerre, la conférence musicale La Charente en 14 permet aux scolaires de tous niveaux d'enseignement, d'appréhender la chronologie des événements et leurs enjeux à travers l'étude de documents originaux charentais conservés aux Archives départementales dans un format à la fois original, ludique et didactique.
- **PROJECTION DU DOCU-FICTION UN ENFANT DANS LA GUERRE**: grâce à plusieurs allers-retours entre l'arrière et le front, le film évoque l'effort de guerre, la réalité des combats et permet d'appréhender la Première Guerre mondiale du point de vue de la Charente, éloignée des lignes de front, en proposant un contenu accessible, esthétique et scénarisé dont le fil narratif apporte une dimension émotionnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : réservation auprès des médiateurs des Archives départementales

Modalités de financement : se renseigner auprès du service responsable de l'action. Frais de transport pris intégralement en charge par le Département si la demande est déposée dans le cadre du dispositif « Collège et Patrimoine » (p.28)

Contact : archives16@lacharente.fr

Calendrier : année scolaire / appel à candidature « Collège et Patrimoine » (clos pour 2023-2024)



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Illustrer les notions enseignées en classe par la découverte du patrimoine charentais est un des objectifs du dispositif Collège & Patrimoine.

Le dispositif « Collège et Patrimoine » s'appuie sur un réseau de 27 sites historiques et culturels, dont les services éducatifs proposent une offre pédagogique renouvelée, en adéquation avec les programmes scolaires.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'offre est accessible sous la forme de fiches pédagogiques élaborées par les sites historiques et culturels du territoire permet une illustration et un approfondissement des thèmes abordés par les collégiens dans les programmes scolaires.

L'apprentissage par la visite, la pratique d'ateliers, l'expérience immersive ainsi que la découverte des métiers sont autant de ressources à la disposition des enseignants pour sensibiliser les élèves au patrimoine, à l'art, au design et à l'architecture.

La diversité des sites partenaires permet d'illustrer une vaste période allant de la préhistoire à nos jours.

Pour vos déplacements, pensez au vélo, plutôt qu'au bus ! En effet, pour rejoindre les sites de visite à proximité du collège, n'hésitez pas à remplacer le bus par le vélo. Le Comité Départemental de Cyclisme FFC se tient à votre disposition pour tout renseignement (prêt, accompagnement technique, sécurité...).

Contact : Marjorie CONTAULT 06 26 70 18 64 / cyclismecharente@live.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : à retrouver sur : www.patrimoine16.lacharente.fr/college-et-patrimoine

Modalités de financement : prise en charge de 100 % du coût des sorties (transport et médiation)

Contacts : patrimoine16@lacharente.fr - Service Patrimoine historique et Tourisme/
anne.francois@ac-poitiers.fr - DSDEN - Anne François

Calendrier : inscriptions closes pour l'année scolaire 2023-2024. Dépôt des candidatures en mars 2024 pour l'année scolaire 2024-2025.

PRIX ADOLESCENTS LECTEURS EUROPÉENS (ALÉ)



► Niveaux concernés : 4^e et 3^e

Depuis 2018, afin de développer des actions en direction des adolescents, la Médiathèque départementale (MD16) propose aux collèges de Charente de s'inscrire au Prix Adolescents Lecteurs Européens (Alé), organisé par le festival Littératures européennes de Cognac.

Ce prix permet aux collégiens de récompenser un auteur ou une autrice européen pour un ouvrage, écrit ou traduit en français. Le lauréat ou la lauréate est désigné parmi trois ouvrages.

Les collégiens et collégiennes ont l'opportunité de rencontrer les auteurs et autrices, et profitent également d'ateliers artistiques et de spectacles, en classe et lors du festival, en novembre.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le prix Alé est une ouverture sur l'Europe et ses littératures. Il offre une diversité de lectures et permet aux jeunes collégiens de participer au vote pour élire le lauréat.

- Participer à un prix régional,
- Appréhender l'Europe sous l'angle de la littérature : les romans donnent matière à réflexion,
- Rencontrer et échanger avec un auteur européen qui écrit pour la jeunesse : la rencontre peut se faire en bilingue en fonction de l'auteur invité,
- Échanger, motiver, argumenter son choix en vue d'un vote démocratique.

Les actions mises en place pour ce projet pourront être de trois ordres différents, au choix des établissements participants :

- S'inscrire au prix Alé, lire les trois titres sélectionnés et participer au vote final : organiser les lectures et sensibiliser les élèves aux textes littéraires et les stimuler dans leur pratique de prise de parole,
- Recevoir un auteur ou une autrice dans son établissement : préparer une rencontre d'auteur avec possibilité d'un travail concerté avec la bibliothèque du secteur,
- Aller sur le festival de Cognac pour la remise du Prix et participer aux actions mises en place par Littératures européennes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action dès septembre 2023

Modalités de financement : prise en charge par le Département des rencontres d'auteurs réalisées dans les établissements.

Contacts : Véronique Jean - vjean@lacharente.fr, Sophie Dumas - sdumas@lacharente.fr - Médiathèque départementale

Calendrier : septembre à novembre 2023



► Niveaux concernés : 4^e et 3^e

La Médiathèque départementale et le festival Musiques Métisses s'associent depuis plus de 21 ans pour organiser des rencontres d'auteurs dans les médiathèques de Charente et les établissements scolaires. Ces rendez-vous d'une grande richesse aident à mieux connaître les autres pays du monde et sont créateurs de rencontres interculturelles ouvertes. Les auteure.s invité.e.s choisissent d'écrire directement en langue française afin de raconter le plus souvent leur passé, vécu dans une autre langue sur un autre territoire. Romans ou bandes dessinées, nouvelles, essais ou poésies, l'ouverture des différentes formes d'écriture permet un plus large champ d'exploration pédagogique.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un travail de préparation est mis en place par la Médiathèque départementale et Musiques métisses dès le début de l'année, bien en amont de la présence des auteurs : réunions de préparation, journée de formation autour de la programmation, acquisition et mise en valeur du fonds Littératures Métisses, prêt de livres. Ce temps permet de fournir des outils adaptés aux professionnels afin de mobiliser les publics.

- Février : découverte de la programmation par les bibliothécaires, les documentalistes et professeurs – prêt de livres
- Mars : validation du calendrier des rencontres tout public et scolaires
- Une semaine en amont du festival Musiques Métisses : rencontres dans les collèges et dans les médiathèques

Les actions mises en place pour ce projet pourront se décliner de la manière suivante, au choix des établissements participants :

- S'inscrire à la formation proposée par la Médiathèque départementale et choisir une autrice ou un auteur ou se rapprocher de la médiathèque de son secteur
- Organiser les lectures et sensibiliser les élèves aux textes littéraires et les stimuler dans leur pratique de prise de parole,
- Travailler sur le pays de l'auteur choisi, son histoire géopolitique, sa langue, sur la technique du dessin...
- Recevoir un auteur ou une autrice dans son établissement : préparer une rencontre d'auteur avec possibilité d'un travail concerté avec la bibliothèque dusecteur
- Co-construire avec la bibliothèque une action dans le cadre de la rencontre tout public comme une lecture de textes

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action dès septembre 2022

Modalités de financement : prise en charge par le Département des rencontres d'auteurs réalisées dans les établissements.

Contacts : Nathalie Lenoir - nlenoir@lacharente.fr, Sophie Dumas - sdumas@lacharente.fr - Médiathèque départementale

Calendrier : février - juin 2024



► Niveaux concernés : 4^e et 3^e

Le Département a souhaité faire de la lutte contre l'illettrisme, une priorité. Cet objectif comporte plusieurs actions de sensibilisation à la lecture. Ainsi depuis l'année scolaire 2018-2019 est initié le projet « un quart d'heure de lecture », pour les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative, dans les collèges publics et privés de Charente.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de proposer à tous les collèges du département d'organiser 15 minutes de lecture en silence tous les jours, pour tous, en début d'après-midi ou autre moment de la journée.

Les livres peuvent être empruntés au CDI, dans une bibliothèque ou issus de la collection personnelle des lectrices ou lecteurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : prise de contact directe avec le service responsable de l'action dès septembre 2023

Modalités de financement : mise à disposition d'ouvrages pour les CDI, cofinancement des rencontres d'auteurs au sein des établissements.

Contact : Véronique Jean - vjean@lacharente.fr, Sophie Dumas - sdumas@lacharente.fr - Médiathèque départementale

Calendrier : année scolaire





► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Jeunes en librairie est un dispositif d'Éducation artistique et culturelle qui permet de faire découvrir aux élèves du second degré l'univers de la librairie indépendante. En permettant aux jeunes de se rendre en librairie accompagnés d'un enseignant et en créant la rencontre avec un.e libraire indépendant.e, cette action sensibilise le jeune public à l'économie du livre, à la créativité et à la diversité de la production éditoriale, et au rôle essentiel que joue la librairie indépendante.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Favoriser l'accès au livre** et développer le goût de la lecture
- **Découvrir l'ensemble des métiers de la chaîne du livre**
- **Inciter les jeunes à fréquenter la librairie** pendant et après le projet de manière autonome
- **Faire connaître le rôle indispensable du libraire indépendant** dans l'ensemble de la chaîne du livre
- **Sensibiliser les jeunes à l'économie du livre**

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : fiche descriptive du projet à compléter sur le site de la DAAC – Rectorat. Les projets sont examinés et sélectionnés par un comité de pilotage constitué des différents partenaires de ce dispositif.

Modalités de financement : participation du Département et de la DAAC à hauteur de 20€, reste à charge pour l'établissement 10€ par chèque/élève.

Contact : Sophie Dumas - sdumas@lacharente.fr - Médiathèque départementale

Calendrier : septembre 2023 pour la rentrée scolaire 2023/2024

**BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE
DE CHARENTE**



sesame.lacharente.fr

SÉSAMÉ



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Créée en 1996, l'École départementale de musique de la Charente est un conservatoire décentralisé en milieu rural, classée par le Ministère de la culture.

Elle accueille 1 200 élèves et 22 disciplines sont proposées aux enfants et adolescents, leur permettant de développer leurs compétences artistiques et personnelles, de découvrir le plaisir de partager leur pratique ensemble et avec un public. 52 professeurs transmettent leur art sur 17 antennes de la Charente au sein de 109 salles dédiées ou mises à disposition dans les écoles élémentaires, collèges, lycées, maisons des associations, mairies, centres de loisirs.

Elle offre ainsi à chacun la possibilité d'accéder à un enseignement musical de qualité et de proximité avec une tarification adaptée. L'EDM propose une saison musicale, offrant à ses élèves l'opportunité de jouer en public tout au long de l'année lors d'une centaine de concerts, auditions et manifestations.

Pour les collégiens deux offres spécifiques sont proposées : « Orchestre au Collège » et « Alto pour tous ».

ORCHESTRE AU COLLÈGE

À la rentrée 2023/2024, quatre collèges bénéficient de ce dispositif :

- Collège Jean LARTAUT à Jarnac ;
- Collège Val de Charente à Ruffec ;
- Collège Henri MARTIN à Villebois-Lavalette ;
- Collège Noël Noël à Confolens

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Proposer à une classe une pratique instrumentale adaptée en lien avec les objectifs du collège, afin de co-construire des connaissances et des compétences :

culturelles, sociales (autonomie, esprit d'initiative, respect des autres, confiance en soi...), méthodologiques (démarche de projet, démarche de recherche, inventivité, créativité, imagination, curiosité, travail individuel, travail de groupe...) ; des compétences à l'oral (verbalisation, recherche de l'expression juste...) et corporelles (sensibilité, habiletés sensorimotrices).

Des professeurs de l'EDM, en partenariat avec le professeur de musique du collège proposent l'apprentissage collectif des différents instruments fournis par le Département. Les séances hebdomadaires s'inscrivent dans le cadre d'un projet spécifique élaboré par le collège en concertation avec l'EDM et après validation par la DSDEN.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact : Philippe DESLANDES – pdeslandes@lacharente.fr

ALTO POUR TOUS

Ce dispositif est actuellement proposé aux élèves du collège Antoine DELAFONT à Montmoreau. Atelier par groupe de huit élèves sur une durée d'un an.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

« Alto pour tous » propose un cours collectif d'une heure hebdomadaire pour découvrir la musique par la pratique de cet instrument. Le socle des connaissances et compétences est identique à celui de l'orchestre au collège. L'atelier se déroule toute l'année pendant le temps scolaire. Il est animé par une enseignante d'alto de l'EDM. Les instruments sont fournis par le Département.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact : Philippe DESLANDES – pdeslandes@lacharente.fr



L'ensemble des actions éducatives et le programme culturel de l'EDM est à retrouver sur :

<https://edm16.lacharente.fr/>



ITINÉRAIRE SPORT ET SANTÉ



Le parcours éducatif de santé prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Le démontrer et le comprendre en prenant le collège comme laboratoire de prise de conscience est une opportunité pour les élèves.

SOMMAIRE

- p. 36 Olympiades culturelles – Terre de Jeux 2024
- p. 37 Structure mobile d'escalade
- p. 38 Prévention routière - « Une route pour tous »
- p. 39 Classes découvertes et d'intégration



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

La Charente est labélisée Terre de Jeux 2024 et accueillera également le passage de la flamme dans les 100 jours précédents la cérémonie d'ouverture des Jeux. Cet appel à projets s'adresse uniquement aux collèges labélisés Génération 2024.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagnement des projets liant Sport et Culture, organisés dans le cadre de la semaine olympique et paralympique (SOP – fin janvier / début février) ainsi que de la journée olympique et paralympique (JOP – 23 juin)

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dépôt du formulaire d'inscription au plus tard le **15 septembre 2023** : <https://charenteenjeux.fr/appele-a-projet/>

Modalités de financement : examen et sélection des dossiers par le comité de pilotage départemental Terre de jeux 2024 (Département, Comité départemental olympique et sportif, Services de l'État, collectivités labélisées Terre de jeux)

Contact : 05 16 09 68 46/06 20 80 87 99 – plizot@lacharente.fr - Patrick LIZOT - Service Sports et activités de pleine nature

Calendrier : année scolaire



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

L'escalade est un sport additionnel intégré aux Jeux olympiques. En Charente, trop peu de gymnases sont équipés de structures artificielles permettant la pratique de cette discipline dans le cadre scolaire.

Ainsi le Département, avec le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de son programme *5 000 équipements sportifs de proximité*, s'est doté d'un mur mobile d'escalade de 4 voies.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Afin de développer la pratique de l'escalade auprès des jeunes et particulièrement des collégiens, une structure mobile d'escalade est mise à disposition pour des interventions pendant le temps scolaire. Il s'agit d'une part de faire connaître la pratique compétitive et l'escalade sportive, disciplines présentes à Tokyo et à Paris 2024, mais également de promouvoir et renforcer la pratique de l'escalade peu pratiquée en club.

Du fait de sa mobilité et de sa facilité d'utilisation, la structure d'escalade peut être accueillie en tout point du département à partir du moment où un espace sécurisé est identifié pour son stationnement.

L'animation de la structure peut prendre deux formes :

- Avec un encadrement à la journée assurée par le comité territorial d'escalade : déplacement, installation, encadrement ;
- Sans encadrement et sur plusieurs jours, auquel cas les enseignants ont l'obligation de suivre une session de formation de deux heures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : envoi du formulaire unique avec présentation d'un projet d'animations accompagné d'un planning (préciser les jours précis d'activités sur la période souhaitée).

Modalités de financement : 2 forfaits

- Sans encadrement : 250 € pour le déplacement A/R + 20 € de location par journée supplémentaire
- Avec encadrement : 450 € (déplacement, installation, animation par le comité territorial d'escalade) + 250 € la journée d'animation supplémentaire

Contact : 05 16 09 71 15/ 06 10 11 83 91 – Corentin Beaussant – cbeaussant@lacharente.fr - Services sport et activités de pleine nature

Calendrier : année scolaire

PRÉVENTION ROUTIÈRE

« UNE ROUTE POUR TOUS »



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

L'éducation à la sécurité routière au collège constitue un enseignement obligatoire. En initiant le dispositif « Une Route pour tous » l'objectif du Département est de s'inscrire en complémentarité des actions pédagogiques mises en œuvre dans les établissements dans le cadre de la pratique en éducation physique et sportive ou de l'enseignement moral et civique.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le dispositif « Une Route pour tous » s'appuie sur différents organismes cyclistes, fédérés pour créer une dynamique collective de sensibilisation et d'information pour une pratique cycliste sécurisée, mais également pour encourager la pratique du vélo.

Ainsi les partenaires* ont construit un programme d'animation à destination des collégiens qui se décompose en deux modules :

- un atelier sportif : parcours de maniabilité animé par un éducateur (UFOLEP ou FFC) ou rando vélo (le tracé fera l'objet d'une réflexion préalable entre l'organisme et l'équipe pédagogique du collège) ;
- un atelier de sensibilisation avec deux thématiques au choix : les gestes qui sauvent et la sécurité routière par la prévention routière.

Les modalités d'organisation des interventions, ainsi que le calendrier, seront à définir avec les organismes après accord écrit du Département.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité d'inscription : dépôt du formulaire fixé au **15 septembre 2023**

Contact : 05 16 09 74 09 – Direction des Routes

Calendrier : année scolaire

**Partenaires : union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), le comité départemental de cyclisme de la Charente (FFC), la fédération française de cyclotourisme (FFCT) et la prévention routière, la Préfecture et la Gendarmerie.*

CLASSES DE DÉCOUVERTES ET D'INTÉGRATION



► Niveaux concernés : 6^e à la 3^e

Les classes de découverte et d'intégration constituent un moment privilégié d'apprentissage de l'autonomie et de la vie collective, hors du seul cadre du collège, que chaque élève devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

La découverte et la pratique d'activités de pleine nature participent du parcours éducatif de santé des élèves, ainsi qu'à leur sensibilisation à l'environnement.

Le Département dispose de deux sites, autorisés par la Direction des services départementaux de l'Education nationale, spécialisés dans l'accueil et l'organisation de classes de découverte :

- le Chambon à Eymouthiers en Charente : <https://www.lechambon.org/village/sejours-educatifs/>
- le Centre d'altitude de Saint-Lary dans les Pyrénées : <http://www.centre-charente.fr/>

Les deux structures ont pour mission d'accompagner les enseignants dans l'élaboration de leur projet en proposant différentes possibilités et supports adaptés aux objectifs d'apprentissage de la classe et aux orientations du projet éducatif.

La durée des séjours varie de 3 à 9 jours et l'encadrement sur place est assuré par des éducateurs professionnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : la réservation d'un séjour et l'élaboration du programme pédagogique se font en lien direct avec la structure d'accueil.

Modalités de financement : les tarifs mentionnés par les structures tiennent compte de l'intervention financière du Département.

Contacts :

- Le Chambon à Eymouthiers : info@lechambon.org / 05 45 70 70 42
- Centre d'altitude à Saint-Lary-Soulac : centre.charente@wanadoo.fr / 05 62 39 41 52

Calendrier : année scolaire



ITINÉRAIRE

AVENIR PROFESSIONNEL

Cet itinéraire propose d'outiller les enseignants en charge d'accompagner les collégiens dans l'élaboration de leur projet d'orientation individuel. Dans un contexte d'évolution permanente du monde du travail, la rencontre avec des professionnels dans leur environnement ou au travers des ressources dédiées permet d'appréhender la diversité des métiers et des secteurs économiques.

SOMMAIRE

p.41 Challenge culinaire – « Repas gastronomique et citoyen »

p.42 Collège à la ferme

p. 43 Parcours orientation : stages de 3^e clés en main

- Métiers de l'Image en partenariat avec le Pôle Image Magelis
- Métiers de l'institution départementale

CHALLENGE CULINAIRE

REPAS GASTRONOMIQUE ET CITOYEN



► Niveaux concernés : 5^e à la 3^e - SEGPA- ULIS - éco-délégués

Sensibiliser les collégiens à une alimentation de qualité, saine et équilibrée les encourage à adopter des comportements alimentaires favorables à la santé et éco-citoyens. Le repas est un temps de partage et d'éducation qui traduit bien les enjeux du vivre ensemble dans le respect mutuel et le respect de l'environnement.



GASTRONOMADES
ANGOULÊME

 **CCI CHARENTE**

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Pour cette première édition, l'action se déroule en deux temps. Elle vise d'une part à valoriser le savoir-faire des cuisiniers des collèges qui s'inscrivent dans une alimentation de proximité et équilibrée pour assurer tous les besoins physiologiques quotidiens des collégiens.

- 20-24 Novembre 2023 : le Département propose aux collèges volontaires de cuisiner un menu gastronomique imaginé à partir des échanges entre les chefs de la restauration scolaire et un chef restaurateur du territoire : **Mickael CLAUTOUR**, chef étoilé du restaurant AUMI à Puymoyen ;

L'éducation au goût s'appréhende collectivement. Aussi dans un second temps, c'est un **challenge culinaire** qu'il est proposé aux collégiens de relever !

- 24 Novembre 2023 : les élèves engagés dans le Challenge seront accueillis aux Gastronomades à Angoulême pour suivre le concours des jeunes apprentis.
- Novembre 2023 à Mai 2024 : une équipe/collège composée de collégiens, des agents de la restauration, d'enseignants, des gestionnaires,... est invitée à créer un menu (entrée/plat ou plat/dessert) équilibré, économique et éco-responsable (circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets,...) pour une dizaine de convives. Une présentation graphique du menu est attendue et sera également évaluée par le jury.

Les collégiens auront pour mission de convaincre un jury réuni en mai 2024.

Le menu ayant reçu les faveurs du jury fera l'objet d'une adaptation pour une production en restauration scolaire. Les fiches techniques seront envoyées dans l'ensemble des collèges pour une réalisation du repas à la rentrée 2024.

Pour cette nouvelle édition, un maximum de 5 collèges sera retenu.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : date limite de dépôt du formulaire au **15 septembre 2023**

Modalités de financement : GRATUIT – les frais liés aux intervenants et acquisition des denrées, ainsi que les déplacements aux Gastronomades seront pris en charge par le Département

Contact : 05 16 09 68 33 – Direction Éducation Jeunesse Enseignement supérieur

Calendrier : année scolaire



► Niveaux concernés : 6^e à la 4^e

En initiant le dispositif « Collège à la ferme », la collectivité souhaite faire découvrir le monde agricole, les enjeux de la production et consommation responsables auprès des jeunes charentais. C'est une rencontre avec un agriculteur, au cœur de son exploitation qui est proposée.

Après une première intervention en classe de sensibilisation aux circuits courts, à la production locale et à la saisonnalité, c'est une rencontre avec un agriculteur, au cœur de son exploitation qui sera proposée.



DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action est portée par le Syndicat des Jeunes agriculteurs et l'association Régalade, avec pour objectifs :

- la découverte des filières de productions : métiers, ressources et impacts sur l'environnement ;
- la compréhension de l'alimentation responsable et ses enjeux ;
- la rencontre avec un acteur local : visite d'une exploitation et échange avec un jeune agriculteur.

DÉROULEMENT DU PROJET

- séance en classe : intervention en demi-classe autour de deux ateliers de sensibilisation sur l'alimentation durable et les métiers de l'agriculture ;
- visite d'une exploitation dans l'un des 4 domaines : élevage, viticulture, maraîchage et grande culture

Pour cette nouvelle édition, un maximum de 14 classes sera retenu.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dépôt des candidatures fixé au **15 septembre 2023**

Contraintes techniques d'une visite d'exploitation : les élèves sont sous l'entière responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs. Ils portent une tenue de terrain adaptée aux conditions météorologiques. Des bonnes chaussures fermées sont fortement recommandées pour évoluer en milieu naturel.

Modalités de financement : les coûts de l'animation, de la visite et de transport sont pris en charge par le Département. Pour les déplacements, le collège fournit trois devis de transporteurs et la sélection est effectuée par le Département. Le collège en est informé et est en charge de prendre contact avec le transporteur retenu. A l'issue de la sortie, le transporteur adresse au Département la facture établie au nom de la collectivité.

Contact : 05 16 09 60 41 - Service Environnement Agriculture et Aménagement Foncier

Calendrier : année scolaire

PARCOURS ORIENTATION : STAGES DE 3^e « CLÉS EN MAIN »

INITIATIVE
2023



► Niveau concerné : 3^e

Le Département est attentif à accompagner la réussite de chaque collégien en favorisant son cadre d'apprentissage et un égal accès à une orientation choisie. Aussi, la collectivité se mobilise pour proposer aux collégiens de 3^e éloignés des réseaux professionnels des stages d'observation « clés en main ».



DESCRIPTIF DE L'ACTION

Pour cette première année, les stages d'observation conçus sur le format d'une semaine portent sur deux thématiques :

- dessin et image : un partenariat est établi avec le Pôle Image Magelis afin que les collégiens rencontrent des entreprises, des artistes et des écoles d'enseignement supérieur ;
- métiers exercés au Conseil départemental : la collectivité accueillera les collégiens au sein de ses services selon un programme qui leur permettra de percevoir la diversité des emplois.

Pour cette première édition, un maximum de 8 collégiens sera retenu par session de stage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription : dossier complet à fournir en octobre 2023 – nom, prénom, date de naissance du collégien / adresse postale et contacts des parents / une lettre de motivation rédigée par le collégien ;

Modalités de financement : prise en charge intégrale des frais (mobilité, restauration par la collectivité) ;

Contact : 05 16 09 68 33 – Direction Éducation Jeunesse Enseignement supérieur

Calendrier : année scolaire



Soutien aux projets éducatifs des collèges



RÈGLEMENT

CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROJET/ENJEUX PÉDAGOGIQUES :

- le projet doit s'inscrire dans les orientations du projet d'établissement ;
- le projet doit être mis en œuvre durant l'année scolaire et peut s'inscrire sur plusieurs années scolaires ;
- le projet doit présenter un budget prévisionnel équilibré en Dépenses/Recettes, il fera donc apparaître les éventuelles participations financières d'autres partenaires.

Il revient à chaque collège d'inscrire son/ses projet(s) dans le cadre des programmes disciplinaires et des parcours éducatifs pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, de l'articuler en fonction des problématiques retenues suite au diagnostic établi dans le dialogue de gestion ou le dialogue stratégique en lien avec le projet d'établissement.

MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE

Le soutien du Département est **plafonné à 5 000 €** par établissement, dans la limite des crédits annuels alloués pour ce programme.

Dépenses éligibles :

- interventions par des prestataires extérieurs ;
- acquisition de petit matériel pédagogique (hors équipement numérique);
- acquisition de mobilier spécifique (hors Espace création « e-média »);
- frais de déplacement pour les collèges ne bénéficiant pas de la dotation « ruralité ».

À noter : les devis relatifs aux dépenses éligibles devront obligatoirement être fournis pour l'instruction de la candidature.

Dépenses non éligibles :

- les projets s'inscrivant dans d'autres dispositifs recensés dans le présent document ;
- les dépenses liées à la réalisation de travaux d'aménagement et de rénovation.

MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE

Les candidatures retenues seront présentées à la Commission permanente de Novembre 2023, chaque établissement sera ensuite informé par courrier de la suite donnée à son/ses projet(s).

Dans le cas d'une réponse favorable :

- une convention est établie entre le Département et l'établissement fixant le montant et les modalités de versement de l'aide ;
- un acompte d'un maximum de 80% est versé, dès signature de la convention par l'ensemble des parties ;
- le solde intervient à réception des justificatifs de factures acquittées.



RÈGLEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le Département de la Charente veille à encourager les jeunes Charentais à se construire une conscience citoyenne en offrant aux collégiens la possibilité de visiter, dans un cadre pédagogique, au moins un lieu de mémoire. Le voyage sur un site de mémoire et emblématique local, régional, national ou européen est un événement marquant pour les jeunes qui y participent.

OBJET DU DISPOSITIF

Le Département de la Charente souhaite accompagner les établissements publics d'enseignement local (EPL) dans leurs initiatives d'organisation de « Voyage de la Mémoire » en France et en Europe. A ce titre, une enveloppe financière du programme « Itinéraires éducatifs » est dédiée annuellement pour ce dispositif.

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

Le dispositif « Voyage de Mémoire » a pour vocation d'apporter un soutien financier aux classes de 3^e dont le projet pédagogique axé sur le « devoir de mémoire » est construit dans l'interdisciplinarité et repose sur un programme comprenant :

- visite d'un site mémoriel régional (1 journée maximum), national (1 nuitée maximum) ou européen (4 nuitées maximum) ;
- rencontre avec des témoins ou spécialistes ;
- participation à des cérémonies patriotiques ;
- production et valorisation des travaux des collégiens qui pourront prendre la forme d'une création numérique (vidéo/audio), d'une exposition, d'un recueil,...

La présentation du projet s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

- développer les connaissances et favoriser l'ouverture sociale, historique et culturelle des collégiens ;
- sensibiliser les collégiens aux conflits contemporains générés par la haine et le refus de la différence ;
- sensibiliser les collégiens au patrimoine culturel et historique du territoire national et européen.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le représentant de l'EPL doit déposer auprès du Département son formulaire d'inscription signé au plus tard le 15 Novembre. Les pièces justificatives à joindre au formulaire sont :

- le projet pédagogique et son budget prévisionnel incluant hébergement, transport et entrée des sites, devront être adoptés par le Conseil d'Administration du collège ;
- la demande de subvention visée par le Chef d'établissement ;
- le devis du séjour réservé auprès d'un organisme agréé.

Les Voyages devront se dérouler sur la période de janvier à juin.



MODALITÉS DE FINANCEMENT

Pour les dossiers éligibles, le soutien du Département prend la forme d'une aide forfaitaire – dans la limite de 60 élèves/ collèges) d'un montant de :

- aide forfaitaire d'un montant de 30 €/élève pour un voyage en région, de 80 €/élève pour un voyage en France métropolitaine et de 200 €/élève pour un voyage en Europe ;
- un voyage subventionné par établissement et par année scolaire pour un montant plafonné à 2 000€ pour une journée en région, à 4 500 € pour un voyage en France métropolitaine et 7 000 € pour un voyage en Europe ;
- autofinancement obligatoire du collège : minimum de 15 % du budget global.

Les aides seront allouées sous réserve du vote par l'assemblée départementale et dans la limite de l'enveloppe financière annuelle dédiée à ce dispositif. Les séjours validés mais non effectués feront l'objet d'un titre de recette.

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'aide est versée en deux temps :

- acompte de 80 % à la notification de la décision de l'assemblée départementale ;
- solde de 20 % sur justificatifs : factures acquittées, liste des élèves et productions des élèves pour une valorisation par le Département.

e
citoyenneté
environnement
durable
artistiques
culturels
sport
santé
avenir
t

Département de la Charente
31 boulevard Émile Roux
CS 60000
16917 Angoulême Cedex 9

www.lacharente.fr